

Association Intercommunale Scolaire de Genolier et environs (AISGE)

CONSEIL INTERCOMMUNAL DU 13.04.2022

Rapport de la commission de gestion et finances (CoGeF)
sur le préavis 02/2022 relatif aux comptes Accueil de jour 2021

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission s'est réunie le 16 mars 2022 en présence de M. Cédric Marzer, membre du CoDir en charge de l'Accueil de jour. Nous le remercions pour ses explications détaillées et ses réponses à nos questions. Mesdames Dominique Althaus, secrétaire générale, et Mélanie Sauthier, boursière, étaient également présentes. Nous les remercions à leur tour pour l'excellente tenue des comptes, ainsi que la transparence et la clarté avec laquelle ce travail a été effectué.

La commission ne commentera pas chaque poste présenté dans les comptes, puisque les commentaires dans le rapport de gestion répondent à la plupart des questions relatives aux écarts dans les comptes. Nous constatons qu'une attention particulière a été portée sur les dépenses par le CoDir afin de maîtriser les coûts et nous l'en remercions.

La population ne cesse d'augmenter dans notre région et les communes sont tenues d'organiser l'accueil des enfants. Les taux d'occupation variant d'une année à l'autre, il n'est pas facile de prévoir à l'avance le nombre d'enfants qui fréquenteront les UAPE et les NU/GA. Ces écarts d'estimation se reflètent dans les comptes de 2021, l'Accueil de jour ayant accueilli un plus grand nombre d'enfants que prévu. Cela a logiquement fait augmenter les charges de nos différentes structures, dépassant les montants budgétés. Cette hausse des taux de fréquentation a été cependant accompagnée d'une hausse des revenus, permettant de compenser les charges.

Tableau comparatif des coûts budgétés avec ceux des comptes 2021 arrondis par structure :

Structure	Budget 2021		Comptes 2021		Écart %
Les Petits Ecureuils (St-Cergue) – UAPE	Charges :	674'758	Charges :	821'048	17.8
	Revenus :	803'372	Revenus :	894'469	10.2
Les Petits Ecureuils (St-Cergue) – NU/GA	Charges :	697'493	Charges :	795'385	12.3
	Revenus :	669'620	Revenus :	693'930	3.5
Les Relais des mômes (Arzier) – UAPE	Charges :	683'589	Charges :	803'035	14.9
	Revenus :	715'770	Revenus :	885'152	19.1
Les Relais des mômes (Arzier) – NU/GA	Charges :	1'212'711	Charges :	1'295'452	6.4
	Revenus :	1'201'280	Revenus :	1'324'407	9.3
La cour des Copons (Givrins) – UAPE	Charges :	379'130	Charges :	422'134	10.2
	Revenus :	463'603	Revenus :	427'892	-8.4

Les Graines de Marmots (Trélex) – UAPE	Charges :	747'304	Charges :	866'845	13.8
	Revenus :	806'995	Revenus :	844'139	4.4
Les Graines de Marmots (Trélex) – NU/GA	Charges :	878'435	Charges :	979'768	10.3
	Revenus :	877'451	Revenus :	993'247	11.7

Les comptes de l'Accueil de jour de 2021 présentent un excédent de recettes de 855'500 CHF (avant redistribution), toutes structures confondues. L'AISGE n'étant pas autorisée à faire de bénéfices, elle a décidé de redistribuer son excédent entre le RAT, les communes et les parents des enfants fréquentant ses structures. Elle conserve cependant 200'000 CHF pour l'entretien de ses infrastructures (travaux nécessaires à St-Cergue notamment), voire pour la création de nouvelles structures.

Il est intéressant de noter que l'AISGE a les réserves nécessaires pour ouvrir une nouvelle structure si le nombre de places venait à manquer dans les structures existantes. Il faut savoir que l'ouverture d'une nouvelle structure engendre des pertes les premiers mois en raison d'un taux de fréquentation bas. Puis, la nouvelle structure dégage des bénéfices dès que le taux de fréquentation dépasse un certain seuil. Lorsque les places d'accueil viennent de nouveau à manquer, une nouvelle structure doit voir le jour. Le mécanisme de pertes et de bénéfices se répète de façon cyclique. L'ouverture d'une nouvelle structure influence ainsi fortement les charges et les revenus, créant une grande différence entre les montants budgétés et les comptes. Comme il est difficile de prédire avec exactitude le nombre d'enfants nécessitant une place d'accueil, il est tout aussi difficile d'anticiper la date à laquelle il est nécessaire d'ouvrir une nouvelle structure.

Dans ses comptes 2021, l'Accueil de jour fait également figurer pour chaque structure les frais informatiques OFISA, une entreprise spécialisée dans le conseil, la formation, l'installation, l'hébergement et la maintenance des outils informatiques. Ces frais sont liés à l'acquisition de la solution logicielle Abacus pour la gestion des salaires et la transmission électronique de documents notamment. Cette acquisition répond à une exigence du Canton, qui souhaite dorénavant une transmission exclusivement numérique des documents. Notons que le logiciel Abacus était déjà utilisé par l'Accueil de jour et qu'il est dorénavant utilisé par tout l'AISGE (administration générale et École), ainsi que par le RAT.

En ce qui concerne les frais opérationnels des structures (poste 321712) non budgétés, il s'agit de la participation des structures d'accueil aux frais d'administration du RAT (frais de contrôle des revenus, de comptabilité du RAT et de maintenance informatiques). Les charges liées à cette administration ne cessent d'augmenter en raison du nombre d'enfants croissant et des heures d'accueil en augmentation. Lors du Conseil intercommunal du RAT de mai 2020, il a été décidé de transférer une partie des charges aux structures d'accueil et aux parents des enfants accueillis dans ces structures. Il a également été décidé de fixer les charges des communes à CHF 12.50/habitant pour la période allant de juillet 2021 à juin 2026. (RAT – Préavis 02/2020 – Budget 2021 – point 1.14)

Un dernier point à soulever : les revenus du centre aéré de 2021. Ces derniers sont comptabilisés dans les comptes des UAPE respectives des enfants qui fréquentent le centre aéré durant les vacances scolaires. Cela a pour effet de gonfler un peu au passage les

revenus des différents UAPE. À partir de 2022, ces revenus seront comptabilisés dans les comptes du centre aéré directement.

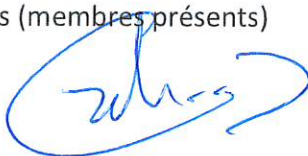
La fiduciaire Heller SA a procédé à un examen succinct des comptes selon la norme d'audit suisse. Aucune remarque n'a été relevée.

Au vu de ce qui précède, la commission de gestion et finances vous recommande d'approuver les comptes 2021 de l'Accueil de jour tel que présentés.

Givrins, le 3 avril 2022

La commission de gestion et finances (membres présents)

Gabriel Galibourg, président



Nina Darricau



Yann Muffat (excusé)

Martin Schlaepfer



Evelyne Vogel

